

## CHRONIQUES DE L'ETAT « SOCIAL » « ACTIF »

### 3. UNE SOCIÉTÉ DE LA DÉSUBJECTIVATION

Par Jean Blairon

Dans une première analyse du corpus que nous avons rassemblé sur base d'interviews, nous avons montré que les épreuves mises en œuvre par les agents en charge des politiques sociales inspirées par l'Etat Social actif étaient massivement critiquables. Nous nous situons là en quelque sorte au niveau des pratiques.

Dans une seconde analyse, nous nous sommes porté au niveau des politiques et nous avons indiqué que ces politiques sociales « modernisées » pouvaient produire davantage de désaffiliation, c'est-à-dire aller à contresens des visées officiellement poursuivies.

Dans un troisième temps, nous voudrions placer notre réflexion au niveau du modèle de société lui-même que ce type d'Etat « social » contribue à faire exister.

Ce modèle est bâti sur un corps de représentations et d'images que l'on peut décrire comme suit. Nous bénéficierions d'un marché de l'emploi ouvert et compétitif dans lequel il suffirait, pour réussir, d'avoir l'intention et la volonté de pénétrer en se mobilisant ; ceux qui n'y arrivent pas échouent par défaut de volonté, par inadaptation, par complaisance. D'où la nécessité de les responsabiliser, de les stimuler, de les activer.

A défaut, les personnes doivent être sanctionnées : elles ne mériteraient pas, en effet, d'être aidées puisqu'elles sont supposées ne pas s'aider elles-mêmes.

Une idéologie du self help salvateur et culpabilisant se trouve à l'horizon de ces représentations et perceptions pour le moins orientées.

Force est de reconnaître qu'elles s'accommodent parfaitement des politiques d'austérité qui sont en réalité la condition de l'accroissement des richesses.

Le modèle de société qui nous domine est en effet celui d'un creusement assumé des inégalités.

« Il me faut même aller plus loin et parler de la destruction de la modernité par les modernisateurs. Cette formule peut surprendre, mais elle permet de comprendre que la situation historique dans laquelle nous sommes entrés n'est pas la continuation de la société industrielle mais son contraire, car elle repose sur la volonté active de détruire la modernité pour renforcer les privilèges des détenteurs du pouvoir – les jeunes Américains disent : le 1% de la population. »<sup>1</sup>

Le creusement des inégalités dans une société de la connaissance, c'est-à-dire dans une société où la connaissance, l'information jouent un si grand rôle dans la production des richesses, n'a pas qu'une face matérielle. Le renforcement des inégalités dépend de la capacité de la minorité qui veut renforcer ses privilèges à exercer ce qu'Alain Touraine a choisi d'appeler un **pouvoir total** : le triomphe des intérêts particuliers dépend de « la capacité d'action illimitée de pouvoirs totaux »<sup>2</sup>, en l'occurrence celui des agents du capitalisme financier.

1 A. Touraine, *Nous, sujets humains*, Paris, Seuil, septembre 2015, p. 11.

2 *Ibidem*, p. 14.

L'enjeu de la liberté et de la capacité d'action est donc primordial. Alain Touraine les définit comme des droits fondamentaux, situés au-dessus des droits particuliers ; ils concernent « *la capacité des êtres humains de créer et de transformer non seulement leur environnement mais eux-mêmes et l'interprétation qu'ils donnent de leurs pratiques.* »<sup>3</sup>

Promouvoir cette capacité, c'est concourir à la subjectivation des individus ou des groupes. La négliger, la compromettre ou la détruire, c'est œuvrer à la désobjectivation, soit à la « diminution ou suppression des droits fondamentaux d'un individu ou d'une catégorie d'être humains qui les empêche d'être des acteurs historiques. »<sup>4</sup>

Nommer cet enjeu n'est pas se situer dans le ciel des idées. Nous le rencontrons en effet dans le quotidien des interactions qui ponctuent la vie de ceux qui, privés d'emploi, sont sommés de s'activer, parfois en parfaite méconnaissance de la réalité de leurs efforts, désirs et contraintes.

Si nous illustrons les enjeux au départ de situations concrètes, nous ne sous-entendons pas que celles-ci, dans tous les cas, se caractérisent par de la désobjectivation. Nous voulons montrer comment et à quelles conditions les interactions sont reliées à la production de la société dans son ensemble et à ses enjeux structurants.

Le degré zéro de la subjectivation, c'est bien entendu le respect.

Il n'est pas toujours au rendez-vous des interactions entre le professionnel et le demandeur d'aide ou d'emploi.

V. souffre d'une déficience intellectuelle ; elle a travaillé bénévolement à la cuisine dans l'institution qui l'hébergeait ; elle a ensuite suivi une formation de commis de cuisine qui a bien fonctionné. Lorsqu'elle a exprimé le projet de vivre en appartement et de quitter l'institution, tout a dérapé. On l'a « rabaissée », dit des « mots blessants » : « V. tu travailles bien mais tu es lente. V. tu n'es pas assez rapide. Tu n'as pas assez d'expérience. Tu ne sais pas cuisiner ». Ses capacités semblent avoir disparu : « Ah mais V. tu n'es pas capable, tu vas te retrouver à la rue, tu ne sais pas faire à manger ». Elle ajoute « Même si je faisais à manger dans mon boulot, on m'a rabaissée. »

Prendre en considération la trajectoire de la personne, prendre en compte le sens qu'elle lui a donné devrait aller de soi.

Ce n'est pourtant pas ce qu'a vécu A. Qui a consenti bien des efforts et sacrifices pour « percer » dans le métier qu'elle a choisi : l'audiovisuel.

On sait que l'entrée dans ce monde professionnel implique souvent l'acceptation d'une période où l'on doit tenter de décrocher des « piges » (de très courts contrats conclus dans un délai très bref, ce qui implique une grande disponibilité) ; chaque « pige » est un examen renouvelé. Les réussites cumulées font qu'on se construit une réputation de fiabilité qui fait qu'on est de plus en plus appelé.

Ce régime constitue en fait un concentré particulièrement exigeant de ce que Boltanski et Chiapello ont décrit comme « la cité par projets », où il faut sans cesse être en activité, en réseau, en capacité d'être appellable et appelé. Le terme d'« intermittent » décrit bien la réalité instable de ce type de société, qui n'offre une suite d'aventures de plus en plus enrichissantes que pour une minorité.

A. y est arrivée, non sans avoir construit une stratégie à payer au prix fort : se concentrer sur les appels de quelques commanditaires, dont un en particulier (une TV nationale), avec l'espoir d'y accumuler un capital confiance suffisant.

On sait que dans la cité par projets, les périodes de transition entre deux activités sont particulièrement redoutables. Pour A., qui doit les vivre en permanence, l'allocation de chômage fonctionne comme un

3 *Ibidem*, p. 12.

4 *Ibidem*, p. 382.

filet de sécurité qui permet de ne pas tout perdre (son logement par exemple) en cas d'attente trop longue entre deux « piges ».

La situation d'A. représente donc à la fois un certain « air du temps » tout autant qu'elle témoigne de la transformation forte du marché de l'emploi.

On pourrait en conséquence s'attendre à ce que ses investissements courageux soient pris en considération.

Il n'en a rien été. Sa « facilitatrice » juge que cette trajectoire n'est pas pertinente, lui enjoint de changer d'orientation (« 'Oui, mais de toute façon dans ce milieu il n'y a pas de contrat, donc nous on préférerait que tu ailles travailler autre part''. Je dis 'Mais je me suis battue pour ce métier-là, je veux continuer pour ça''. Elle m'a dit 'Mais c'est ton choix d'être cameraman ? Mais il y a d'autres choix dans la vie'' ») et la sanctionne.

Le fonctionnement de désubjectivation est patent.

« Parce que mon parcours je commence à m'en rendre compte que, enfin, je commence à en être fière parce que je me rends compte que c'est dur quand même. Voilà, c'est un métier comme ça mais moi c'était mon rêve de faire ça. Et je m'en sors super bien. Je suis quand même réputée, je commence à être un peu réputée dans le milieu où les gens me connaissent, etc. Et puis tu as elle, l'ONEM, qui te dit que tu es une grosse merde et que tu ne sers à rien et qu'il faut que tu changes de métier parce que ça les arrangerait. (...)

Eh bien moi je suis rentrée dans ma voiture, sur le parking j'ai été effondrée déjà parce que après cet entretien j'ai pleuré mais à chaudes larmes franchement, tellement j'étais mal. Je me suis sentie comme une merde et comme, mais vraiment comme une merde, alors que j'ai tout mis là-dedans et je m'en sors et ça ne sert à rien quoi. Et je ne comprends pas, enfin je ne comprends pas. (...)

Eh bien moi je me sens détruite par un système faux cul. Et elle, elle n'a aucun respect envers les gens même les gens qui se démerdent. (...) Enfin, je ne sais pas, je n'aurais pas de boulot du tout depuis un certain temps, je comprendrais, je ne serais pas contre. Mais là, j'arrive à en vivre. Enfin, comment expliquer, j'ai quand même du travail quoi, je travaille, je ne reste pas chez moi, je vais bosser quoi. Même si ce n'est pas... il y a des mois où c'est des temps, enfin, j'ai un temps plein et il y a des mois pas, c'est comme ça. »

La prise en considération qui aiderait à la subjectivation ne concerne pas que le sens de la trajectoire et « l'interprétation que l'on donne de sa pratique », pour reprendre ces termes d'Alain Touraine.

Il y a aussi l'énergie, les ressources subjectives qui sont engagées dans les tentatives d'action.

F. qui a suivi la même filière de formation voit tout à coup se dessiner la concrétisation de tous ses espoirs :

« Là, j'arrive au pôle emploi, je tombe sur une dame qui fait ça assez sérieusement, et le premier rendez-vous, sans même que je fasse un projet avec cette dame, elle sort un article, enfin une annonce, pour un art.60. Un article 60 c'est un contrat spécial pour les gens qui sont au CPAS, qui nous font travailler en fait dans des entreprises, dans des ASBL et autres, mais notre employeur direct, c'est le CPAS. Et bizarrement, c'est un contrat art.60 qui correspond tout à fait à mon profil, dans l'audiovisuel, dans l'animation audiovisuelle, c'était exactement ce que je voulais faire. Ils demandaient des compétences que j'avais réussi à avoir après la formation, donc du montage, du cadrage et surtout de l'animation auprès des enfants. C'est génial, donc, je commence à avoir des rendez-vous, je suis repris par la responsable des art.60 de ma commune, et là, c'est comme si ça y était.

Elle me demande d'aller à la commune, de chercher un certificat de bonne vie et mœurs modèle 2 pour travailler avec les enfants et les jeunes, une composition de ménage, mon CV, donc c'est bon, je dois remettre mon CV, je fais un CV vidéo, je regarde la feuille et je trouve vraiment

tout-à-fait, c'est calibré pour moi à ce moment-là. Une semaine, deux semaines, elle me presse un peu pour mes papiers. Donc je me dépêche un petit peu pour aller à la commune, ma carte d'identité n'était plus trop en ordre, donc j'ai dû refaire tout ça, une semaine, deux semaines, trois semaines passent, j'ai un rendez-vous avec l'asbl pour laquelle je devrais travailler, et là, je sens vraiment quelque chose de bizarre, c'est, en fait, les dames qui m'ont reçu ne savaient pas trop ce que je foutais là... en gros. Ce que je faisais là et... donc, j'ai dû me présenter, donner mon CV qu'elles n'avaient pas vu ; et donc, avec cette bizarre impression je suis reparti et j'ai encore attendu une ou deux semaines, je pense. Donc moi, autour de moi, j'étais assez content du résultat, donc j'ai prévenu ma famille, mes amis, « c'est bon, je vais peut-être travailler ! » mais, une petite prudence reste en moi, et je fais « je ne saute pas de joie directement ». Et il y a une semaine, je reçois un coup de téléphone, « non, il n'était pas du tout prévu que cette annonce passe pour les articles 60, le recrutement ne commençait qu'en juillet, c'est une erreur, voilà, mon dossier est reporté à une prochaine fois ». Depuis, j'ai plus de nouvelles du pôle emploi, plus du tout, alors que je devais y aller trois fois par mois je pense, et que je n'ai toujours pas remis de projet. »

F. se penche sur son parcours et en fait une analyse réflexive en termes de droits sociaux, mais aussi de droit plus fondamental à être traité en sujet. Notons aussi qu'il se révèle capable de se mettre à la place du professionnel alors que l'inverse ne semble pas aller de soi.

« Ben ça c'est réglé quand j'ai été au contentieux [un retard dans le versement de son revenu d'intégration], et là bizarrement, j'ai reçu mes trois mois d'indemnité, tout est tombé le lendemain. Mais moi j'ai même demandé à mon assistante sociale : « est-ce que j'y ai droit encore ? Parce que si vous me dites que je n'y ai plus droit, il n'y a pas de problèmes » – enfin si, il y a un problème, je ne suis pas d'accord, ou je ne suis pas content, mais voilà, au moins je sais quoi. Là, je suis dans un doute total : est-ce que je peux continuer à habiter là où j'habite ? Ou est-ce qu'il faut que je trouve d'autres solutions ? Et quand j'ai commencé à poser ces questions, là, ça a commencé à se débloquer. Et je pense que, oui, j'y ai droit en fait. **Mais on vous met dans une situation en fait, où vous avez l'impression que vous n'avez droit à rien, et que votre devoir c'est de venir et de vous faire juger par ces gens.** Qui sont parfois plus jeunes que vous, mais bon, ça c'est une chose ; plus jeunes, qui ont moins d'expérience de vie ; et qui sont parfois pas du tout faits pour ce métier. Je pense à mon assistante sociale, je ne donnerais pas de nom, ça ne sert à rien, mais elle, c'est clairement quelqu'un qui ne devait pas faire ça. Elle déteste son travail, ça se voit, elle est désagréable, elle nous prend vraiment pour je ne sais pas quoi ; et c'est pas la seule. Maintenant je pense que, oui, ça doit être très très dur ; je vois bien, j'attends dans la salle d'attente, il y a vraiment des cas difficiles, je pense que c'est un travail difficile, je ne suis pas sûr de pouvoir le faire, mais voilà, mais moi je suis au courant de ça. »

Il en tire la conclusion suivante :

« je pense que c'est hyper dur, et il faut vraiment garder, enfin, moi, j'ai une image : c'est vraiment se créer un genre de forteresse mentale parce que : on arrive à ses rendez-vous au CPAS, on est traités vraiment comme des moins que rien – je parle de la commune où j'habite, après je ne sais pas si ça ce passe comme ça partout, mais c'est quand même une grande ville avec beaucoup de gens, on est vraiment baby-sittés. »

Cette dernière image évoque avec acuité le mélange d'infantilisation et de programmation taylorienne des démarches de recherche d'emploi à quoi sont trop souvent contraints les demandeurs d'aide dans le modèle de l'Etat Social Actif – et d'ailleurs, avec eux, les professionnels qui les reçoivent.

B. exprime cette double subordination<sup>5</sup> sans ambages :

«- *Et vous avez quel âge ?*

- Cinquante-quatre ans.

- *Alors donc vous disiez, vous, l'origine de l'exclusion que vous avez subie c'est une maladie des cervicales.*

- Oui. Une maladie, donc c'est l'arthrose cervicale qui est maintenant généralisée, qui s'est généralisée, donc même de là impossible que je retravaille, et je suis devenu un problème pour la société.

- *Pourquoi ?*

- Eh bien suite à ma maladie je suis inactif, personne malade, d'où mon exclusion. Un vrai déchet que je devenais pour la société.

- *C'est vous qui avez cette impression, qui aviez cette impression-là ou on vous l'a bien fait comprendre ?*

- On me l'a dit comme je vous le dis « Vous êtes un problème pour la société ». Et d'un autre côté on m'a dit, donc au Forem « Vous êtes un problème pour moi, je ne sais rien vous trouver comme emploi ». »

Il a réussi à retourner la situation en s'engageant dans une association, comme on retourne un stigmate pour en faire un avantage (la personne stigmatisée trouve alors qu'elle est au fond mieux lotie que les « normaux » qui la discréditent).

« - *Est-ce que vous échangez beaucoup avec des personnes qui sont dans votre situation aussi d'avoir subi comme ça toute une série d'exclusions ?*

- Oui, oui, oui. Disons à Charleroi je fais partie aussi d'une asbl en tant que bénévole et disons je rencontre beaucoup de personnes avec des problèmes et que j'essaie d'aider également, disons pour moi ça me crée une occupation et je vois un peu autre chose, c'est toujours dans les mêmes problèmes mais ça permet de mieux réfléchir à son problème propre et à aider les autres également.

- *Oui parce que vous vous avez eu visiblement l'énergie de défendre vos droits mais peut-être que ce n'est pas le cas pour tout le monde ?*

- Oui, oui, c'est ce que je me suis aperçu ; il y a beaucoup de personnes soit qui n'ont pas l'instruction, ils ne connaissent pas les lois, ne connaissent pas comment se défendre. Et disons moi j'ai eu la chance de faire partie d'une asbl et de pouvoir poser les questions à chaque problème et d'avoir une bonne écoute, c'est ce qui est important pour bien se battre.

- *Et aujourd'hui vous voyez, après vraiment l'expérience difficile d'avoir l'impression qu'on vous dit que vous êtes un déchet pour la société, que vous ne servez à rien, vous voyez quand même l'avenir d'un bon œil ?*

- Oui, oui, oui, je dirais même j'ai inversé les rôles ; c'est la société qui devient un problème pour moi (- *Pourquoi ?*) parce que j'arrive à m'en sortir tout seul, donc on m'a dit que j'étais un problème pour eux. Et malgré ce qu'ils m'ont dit eh bien c'est tout à fait le contraire. Donc maintenant c'est ceux qui m'ont dit que j'étais un problème, c'est eux qui sont un problème quelque part. Je leur retourne le mot. »

5 Pour un développement qui montre que les agents de l'Etat Social Actif sont contraints par les contraintes qu'ils doivent exercer, cf. notre analyse « Travail social et lutte contre la fraude sociale : le retour de l'institution totale ? », à paraître prochainement sur *Intermag.be*, Analyses et études, 2015.

Ce retournement montre en creux tout l'enjeu sociétal engagé dans les pratiques de l'Etat Social Actif : le droit de ne pas être réduit à un objet d'aide, de ne pas être tenu pour coupable des accidents ou des violences que l'on subit dans le contexte d'un marché du travail de plus en plus dérégulé, le droit d'être considéré comme un sujet, capable d'action et de prise en considération des autres comme sujets.



*Pour citer cette analyse*

Jean Blairon, « Chroniques de l'Etat « social » « actif » - 3. Une société de la désobjectivation », *Intermag.be*, [en ligne], Analyses et études RTA asbl, octobre 2015, URL : [www.intermag.be/527](http://www.intermag.be/527).